Image not found or type unknown

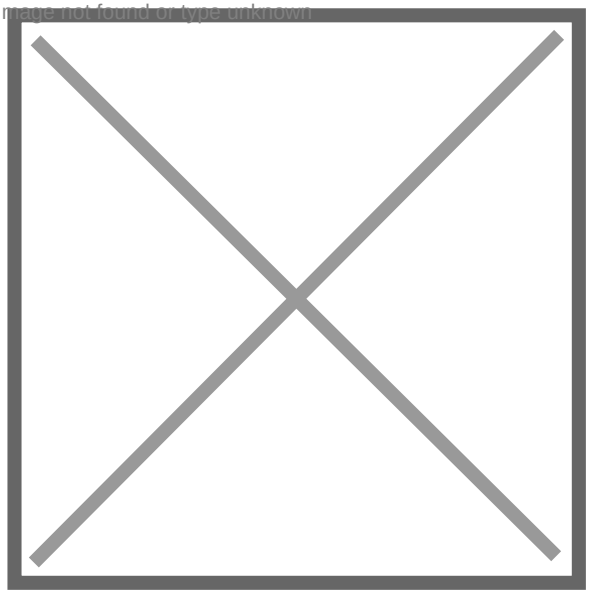

En cas de dépot de bilan

Par **turquoisepacificdiamant**, le **14/10/2013** à **17:22**

Bonsoir,

Mon fils de 20 ans entame sa troisième année d'apprentissage mais son employeur risque de déposer le bilan.

Pourra-t-il continuer le CFA avant de retrouver un nouvel employeur ?

Sera-t-il rémunéré pendant cette période ?

Qu'advienfra-t-il s'il ne retrouve pas d'employeur avant la date de fin d'année au CFA ?

Grand merci à l'avance.

Béatrice

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés